

Image not found or type unknown



Recouvrement de créances!!

Par **JOJO45**, le **29/05/2009** à **07:14**

Bonjour,rnrnVoila,moi aussi j ai reçu une lettre pour recouvrement de dette qui date de 1997,je sais que la dette n'ai plus exigible,j'ai vu dans vos réponse qu'avec une lettre recommandée on pouvait calmer ces gens,mais que dire dans mon courrier pour que ça soit convainquant,je ne sais pas trop comment tourner la lettre car je veut qu'il arrete immediatement de m'écrire,en vous remerciant beaucoup,cordialement.rnjoel